



Conseil municipal | Séance du 1 juillet 2021

Extrait du registre des délibérations

**Délibération n°2021-07-01-47 | Dotation politique de la ville 2021 (DPV 2021) -
Création d'un complexe scolaire, culturel, sportif et de loisirs - Demande de
subvention**

Sur le rapport de Monsieur Moïse Joachim

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 25

Date de convocation : 25 juin 2021

L'An deux mille vingt et un, le 01 juillet, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moïse, Maire.

Etaient présents :

Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Monsieur Edouard Bénard, Madame Murielle Renaux, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Christine Leroy, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Monsieur Jocelyn Chéron, Monsieur Johan Quéruel, Madame Alia Cheikh, Madame Noura Hamiche.

Etaient excusés avec pouvoir :

Monsieur Joachim Moïse donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Ahmed Akkari donne pouvoir à Madame Catherine Olivier, Monsieur Dominique Grévrard donne pouvoir à Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Madame Najia Atif donne pouvoir à Monsieur Edouard Bénard, Madame Agnès Bonvalet donne pouvoir à Madame Nicole Auvray, Madame Aube Grandfond-Cassius donne pouvoir à Monsieur Didier Quint, Madame Juliette Biville donne pouvoir à Monsieur David Fontaine, Monsieur Romain Legrand donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quéruel.

Etaient excusés :

Monsieur Brahim Charafi, Madame Sarah Tessier.

Secrétaire de séance :

Monsieur José Gonçalves

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales,
- La circulaire ministérielle du 11 février 2020 relative à la dotation politique de la ville pour 2020,

Considérant :

- Le projet de ville de Saint-Etienne-du-Rouvray,
- Les objectifs prioritaires définis par la convention cadre du contrat de ville adoptés par la Métropole Rouen Normandie le 29 juin 2015,
- Le coût global estimatif du projet est estimé à 12 728 095,60 € HT et 15 273 714,72 € TTC,
- La décomposition en 5 phases distinctes figurant au plan de financement pour lesquelles la ville sollicite l'Etat au titre de la dotation politique de la ville à hauteur de 650 000 € pour chacune des phases 1, 2, 3 et 4,

Décide :

- Du principe de réalisation de ces travaux,
- D'approuver le plan de financement prévisionnel,
- D'autoriser le maire à solliciter l'Etat, au titre de la Dotation Politique de la Ville, à hauteur de 650 000,00 €,
- D'autoriser le maire à solliciter d'autres co-financements le cas échéant,
- D'autoriser le maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 33 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 05/07/2021

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20210701-lmc122883-DE-1-1

Affiché ou notifié le 6 juillet 2021

Collectivité : mairie de Saint-Etienne-du-Rouvray

Plan de financement prévisionnel de l'opération de : Construction nouveau groupe scolaire Sémard Langevin Curie

Coût estimatif de l'opération				2022		phase 2: construction maternelle	
Nature des dépenses		Montant (HT)	Montant TTC	Montant (HT)	Montant TTC		
Maîtrise d'œuvre							
Maîtrise d'œuvre		1 278 400,00 €	1 534 080,00 €	131 083,37 €	157 300,04 €		
Études complémentaires / frais annexes							
bureau de contrôle		148 754,25 €	178 505,10 €	37 188,57 €	44 626,28 €		
coordonnateur SPS		99 646,50 €	119 575,80 €	24 911,74 €	29 894,09 €		
étude de sols		25 643,10 €	30 771,72 €				
assurance dommage-ouvrages		129 055,58 €	154 866,70 €	32 263,91 €	38 716,69 €		
indemnités de concours sur APS		61 946,17 €	74 335,40 €				
Sous-total MOE/Études		1 743 445,60 €	2 092 134,72 €	225 447,59 €	270 537,11 €		
Travaux ou acquisitions							
aquisition terrain		550 000,00 €	660 000,00 €				
aquisition de mobilier scolaire, informatique, restauratio		1 000 000,00 €	1 200 000,00 €	350 000,00 €	420 000,00 €		
construction neuve bâtiment							
construction neuve locaux scolaires		4 196 083,02 €	5 035 299,62 €	1 966 323,23 €	2 359 587,88 €		
construction neuve de réfectoire		972 064,40 €	1 166 477,28 €	433 000,00 €	519 600,00 €		
construction neuve de locaux techniques		327 842,40 €	393 410,88 €	80 000,00 €	96 000,00 €		
LCS- construction neuve de salle de sport		2 764 010,18 €	3 316 812,22 €				
construction neuve espaces extérieurs							
construction neuve de cours		267 596,04 €	321 115,25 €				
construction neuve de préau		61 510,75 €	73 812,90 €				
LCS - construction neuve de plateau sportifs		740 558,68 €	888 670,42 €				
construction de parking enseignants et personnel		70 334,53 €	84 401,44 €				
démolition							
démolition de bâtiments existants		34 650,00 €	41 580,00 €				
Sous-total travaux ou acquisitions		10 984 650,00 €	13 181 580,00 €	2 829 323,23 €	3 395 187,88 €		
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		12 728 095,60 €	15 273 714,72 €	3 054 770,82 €	3 665 724,98 €		
Ressources prévisionnelles de l'opération				Ressources prévisionnelles de la phase 2			
Financements	précision le cas échéant	Montant (HT)	taux par financement	2022	taux par financement		
DPV		2 390 000,00 €	18,78%	650 000,00 €	21,28%		
DSIL		2 400 000,00 €	18,86%	600 000,00 €	19,64%		
CAF		900 000,00 €	7,07%	127 968,81 €	4,19%		
Conseil départemental		1 128 000,00 €	8,86%	226 802,00 €	7,42%		
EPCI / FSIC		1 622 637,20 €	12,75%				
EPCI/ FACIL		727 458,40 €	5,72%				
sous-total autres aides		9 168 095,60 €					
taux de financement public			72,03%				
Part de la collectivité	Fonds propres	560 000,00 €	4,40%				
	Emprunt	3 000 000,00 €	23,57%	1 450 000,00 €	47,47%		
sous-total maitre d'ouvrage		3 560 000,00 €					
taux de participation du maitre d'ouvrage			27,97%				
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			12 728 095,60 €	3 054 770,81 €	100,00%		

fait à : Saint Etienne du Rouvray

Le: 24 juin 2021

Signature (nom et qualité) et cachet

Le Maire Joachim MOYSE


